

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019 A 21H00

Le 11 avril 2019, à 21 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 05 avril 2019, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, Mme BERGEROL, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme COTTENCEAU, M. SERIN, Mme SANSY, M. MARTIN, M. LEGRAND, Mme PRECETTI, M. CHARRIEU, Mme BETOUATI, M. FOUQUET, Mme COVI, Mme LEON, M. LE LAMER, M. OLLIVRY, Mme LEMMET, M. LIMBORG, M. VOULDOUKIS, Mme FAURET, M. NEHME, Mme GENEST, M. GOULETTE, M. CELESTIN, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, M. PASSERON, Mme LAJEUNIE, M. DURIEZ, M. AIT-OUARAZ, M. HUBERT, M. ADDA, Mme CHARRIER, Mme HAGEL, M. FEUILLADE, M. RUFAT, Mme DELPECH, M. MEUNIER, M. ARIPA, Mme LE BRIS, Mme LESIEUR.

ETAIENT REPRESENTES : M. LE BOURHIS, Mme SCHLIENGER, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, Mme QUINZIN, Mme MESSAOUDI, Mme BENOIT.

Mme BERTHIER est désignée comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « ASPALA ANTONY ESCALADE » POUR LA GESTION ET L'ACCUEIL DE SES ADHERENTS. (29/01/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES A TITRE GRACIEUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « ASPALA ANTONY ESCALADE ». (29/01/2019)
- DECLARATION SANS SUITE DE L'ACCORD-CADRE DE TRAVAUX DANS DIVERS BATIMENTS. (30/01/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME ALICE MILOT POUR L'ANIMATION D'ATELIERS « LE VRAI DU FAUX » AU 11 ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT TOTAL DE 2 400 EUROS TTC. (05/02/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « TEMPO MAESTRO » POUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2019. (02/02/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION AMARILLIS POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 17 FEVRIER 2019 POUR UN MONTANT DE 11 001.54 EUROS TTC. (04/02/2019)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION PASSEE AVEC LA SOCIETE BONSENS CONSEIL POUR UN ACCOMPAGNEMENT SUR LA REALISATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 3 240 EUROS TTC. (23/01/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT DE FONCTION DU GROUPE SCOLAIRE NOYER DORE AU PROFIT D'UN PROFESSEUR DES ECOLES EXERCANT SUR LA COMMUNE MOYENNANT UN LOYER MENSUEL DE 750 EUROS ET 80 EUROS DE CHARGES MENSUELLES. (07/02/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION ALCOOLIKES ANONYMES D'ILE-DE-FRANCE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2019. (07/02/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MONSIEUR PRADELLES DE LATOUR POUR DES INTERVENTIONS AU SEIN DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE POUR UN MONTANT DE 4 400 EUROS TTC. (07/02/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION WAKIN UP POUR L'ORGANISATION D'UN PROGRAMME SANTE ET BIEN-ETRE AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR UN MONTANT DE 1 500 EUROS TTC. (07/02/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE COMITE DEPARTEMENTAL DES SECOURISTES FRANÇAIS CROIX-BLANCHE DE L'ESSONNE POUR UNE INTERVENTION « IGPS PEDIATRIQUE DE SENSIBILISATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS AUPRES DES JEUNES ENFANTS » DANS LE CADRE D'UNE INITIATION AUX FONDAMENTAUX DU BABY SITTING AU 11 – ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT TOTAL DE 700 EUROS TTC. (12/02/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE COMITE DEPARTEMENTAL DES SECOURISTES FRANÇAIS CROIX-BLANCHE DE L'ESSONNE POUR TROIS INTERVENTIONS « PSC1 PREVENTION ET SECOURS CIVIQUE DE NIVEAU 1 » DANS LE CADRE D'UNE FORMATION AUX BASES DE SECOURISME AU 11 – ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT TOTAL DE 1 350 EUROS TTC. (12/02/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION ALANON/ALATEEN GROUPES FAMILIAUX POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2019. (12/02/2019)
- DECISION DE NOMINATION ET DE PAIEMENT D'UN AVOCAT – SUPPRESSION DU PN9 – REFERE PREVENTIF DE SNCF RESEAU POUR UN MONTANT DE 2 506,80 EUROS TTC. (11/02/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC TRAFFIX MUSIC POUR LA REPRESENTATION DE « PASCAL PARISOT MEDLEY » LE 11 MAI 2019 A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE POUR UN MONTANT DE 949,50 EUROS TTC (08/02/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION DINAMIC POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2019. (19/02/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION CIE DHANG DHANG POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER THEATRE DANS LE CADRE DE LA PREVENTION DE LA RADICALISATION EN DIRECTION DES JEUNES DU QUARTIER DU NOYER DORE POUR UN MONTANT DE 4 000 EUROS TTC. (19/02/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION CIE DHANG DHANG POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER THEATRE EN DIRECTION DES JEUNES DU QUARTIER DU NOYER DORE POUR UN MONTANT DE 6 700 EUROS TTC (19/02/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME CAROLE RIBET POUR L'ANIMATION D'UN ATELIER DE SOPHROLOGIE LE SAMEDI 30 MARS 2019 AU 11 – ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 180 EUROS HT. (19/02/2019)

- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU BAIL DU 5 DECEMBRE 1996 POUR LE TRANSFERT DE LA MISE A DISPOSITION DE M. CHRISTIAN LE DOARE D'UN BUREAU DANS LE BATIMENT DU 2 RUE LUIGI GALVANI MOYENNANT 507,49 EUROS TTC PAR MOIS CHARGES COMPRISES. (20/02/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MONSIEUR DAVID ORTSMAN POUR L'ANIMATION D'UN STAGE BANDE DESSINEE DU 25 FEVRIER AU 1^{ER} MARS 2019 AU 11 ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 900 EUROS TTC. (20/02/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ESPACE VASARELY A PASSER AVEC LA MAISON DES RESEAUX ARTISTIQUES ET CULTURELS EN QUALITE DE PARTENAIRE AU DISPOSITIF ET AU FESTIVAL TRACE POUR LA SAISON 2018/2019. (21/02/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DU FOYER SOLEIL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LIGNE DE MIRE » POUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2019. (22/02/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DU CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS PAUL ROZE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LA FARIBOLE POUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2019. (22/02/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION NEEDRADIO POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2019. (26/02/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME SONIA LEBREUILLY POUR L'ANIMATION AU 11 ESPACE-JEUNES D'ATELIERS SUR LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES JEUNES POUR UN MONTANT DE 2 400 EUROS TTC. (27/02/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE SNCF RESEAU DE PARCELLES DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU N°9 DE FONTAINE MICHALON. (28/02/2019)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DES CONTROLES EXTERIEURS ET ETUDES GEOTECHNIQUES DES TRAVAUX DE VOIRIE DE LA VILLE D'ANTONY A LA SOCIETE RINCENT BTP SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 200 000 EUROS HT (APPEL D'OFFRES OUVERT). (18/02/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LA SARL PROMETOUR POUR L'ACHAT DE BILLETS D'AVION POUR LE SEJOUR EN GRECE AU MOIS DE JUILLET 2019 POUR UN MONTANT DE 14 280 EUROS TTC. (22/02/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA CROIX ROUGE POUR LA MISE EN PLACE A TITRE GRATUIT D'UN DISPOSITIF PREVENTIF DE SECOURS DANS LE CADRE DU DEROULEMENT DES COURSES ORGANISEES LE SAMEDI 30 MARS ET LE DIMANCHE 31 MARS 2019 POUR LA 31^{EME} EDITION DU SEMI-MARATHON D'ANTONY. (12/03/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME AUDREY DURIGON POUR UNE SESSION D'ATELIERS NUTRITION ENFANTS DANS LE CADRE DE L'ATELIER SANTE VILLE POUR UN MONTANT DE 1 080 EUROS TTC. (11/03/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DU CENTRE LIONEL TERRAY AU PROFIT DE FAM ALTERNAT ASSOCIATION « APRAHM » POUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2019. (12/03/2019)
- CREATION D'UN GROUPE SCOLAIRE ET D'UNE CRECHE JEAN ZAY : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE TOUS ORGANISMES ET NOTAMMENT DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS DE SEINE. (11/03/2019)
- TRAVAUX RELATIFS A LA RESTAURATION, LA MISE EN CONFORMITE ET L'ADAPTATION AUX NOUVELLES EXIGENCES REGLEMENTAIRES RELATIVES A L'ACCUEIL DES ENFANTS A LA CRECHE DE L'AUREOLE 116 RUE DES RABATS : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS DE SEINE. (11/03/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DES APPLICATIONS WEB UBISECURE ET UBIPLANNING DE GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LEURS PLANNINGS A PASSER AVEC LA SOCIETE UBISPORT.FR POUR UN MONTANT ANNUEL DE 2 289.60 EUROS TTC. (12/03/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT D'ASSISTANCE TELEPHONIQUE POUR LA SOLUTION « LIAISON » CONCERNANT LE SERVEUR VOCAL DE LA MAIRIE A PASSER AVEC LA SOCIETE COGIS VOCAL POUR UN MONTANT ANNUEL DE 3 600 EUROS TTC. (12/03/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MONSIEUR CHRISTOPHE BATAILLON POUR L'ANIMATION AU 11 – ESPACE JEUNES D'UN STAGE DE BANDE DESSINEE DU 23 AU 26 AVRIL 2019 POUR UN MONTANT DE 1 028 EUROS TTC. (13/03/2019)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 3 AU MARCHE DE MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE HORS LOI MOP RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE GROSSES REPARATIONS DE L'ÉGLISE SAINT SATURNIN PASSE AVEC LE GROUPEMENT ARTIBAL (MANDATAIRE) / RCA / ECOVI / BMI / BURGEAP / GEOLIA AFIN DE FIXER LE FORFAIT DEFINITIF TOTAL DE REMUNERATION A 122 122,55 EUROS TTC. (13/03/2019)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES DE DIVERS BATIMENTS A LA SOCIETE PLASTALU POUR UN MONTANT DE 837 075 EUROS TTC (PROCEDURE ADAPTEE). (13/03/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LA SOCIETE ASIITEC D'UN BUREAU DANS LE BATIMENT AU 2 RUE LUIGI GALVANI POUR UN MONTANT MENSUEL DE 830,50 EUROS TTC. (13/03/2019)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°5 DE REGULARISATION 2018 AU MARCHE D'ASSURANCE DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES A PASSER AVEC LA SMACL POUR UN MONTANT COMPLEMENTAIRE DE 278.78 EUROS TTC. (13/03/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE A L'ASSOCIATION MEILLEURE SANTE POUR TOUS AU BENIN DE LOCAUX DANS LE BATIMENT DU 2 RUE LUIGI GALVANI. (13/03/2019)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°5 DE REGULARISATION 2018 AU MARCHE D'ASSURANCE DES VEHICULES A MOTEURS ET RISQUES ANNEXES A PASSER AVEC LA SMACL POUR UN MONTANT COMPLEMENTAIRE DE 4 465.67 EUROS TTC. (13/03/2019)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°5 DE REGULARISATION 2018 AU MARCHE D'ASSURANCE DES RESPONSABILITES ET RISQUES ANNEXES DE LA VILLE A PASSER AVEC LA SMACL POUR UN MONTANT COMPLEMENTAIRE DE 734.27 EUROS TTC. (13/03/2019)
- ATTRIBUTION DU MARCHE D'IMPRESSION DU MAGAZINE MUNICIPAL, DE SON SUPPLEMENT CULTUREL ET DU GUIDE DE LA VILLE A LA SOCIETE LE REVEIL DE LA MARNE SANS MONTANT MINIMUM NI MAXIMUM (APPEL D'OFFRES OUVERT). (15/03/2019)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE REALISATION D'UN DEPOT DES SERVICES TECHNIQUES SECTEUR SUD OUEST DU NOUVEAU CIMETIERE 84 RUE DE CHATENAY – LOT 12 – RENFORCEMENT DE SOL SUR VOIRIE PAR LA METHODE DES INCLUSIONS RIGIDES PASSE AVEC LE GROUPEMENT KELLER FONDATIONS SPECIALES / COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE DONT LA SOCIETE KELLER FONDATIONS SPECIALES EST LE MANDATAIRE POUR UN MONTANT EN MOINS VALUE DE 2 087,34 EUROS TTC. (15/03/2019)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 A L'ACCORD CADRE RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMELIORATION DES VOIES COMMUNALES ET DES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE POUR LES ANNEES 2017 A 2021 PASSE AVEC LA SOCIETE SOTRAVIA AFIN D'AJOUTER DES PRESTATIONS AU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES. (15/03/2019)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 7 AU MARCHE DE MAINTENANCE DE PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES, DE RIDEAUX ELECTRIQUES OU MANUELS DE DIVERS SITES - LOT 2 : MAINTENANCE DES PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES INSTALLES SUR LES SITES AUTRES QUE LE MARCHE COUVERT D'ANTONY PASSE AVEC LA SOCIETE SCHINDLER POUR UN MONTANT ANNUEL SUPPLEMENTAIRE DE MAINTENANCE PREVENTIVE DE 1 134 EUROS TTC. (15/03/2019)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE DE RENOVATION DU CLOS-COUVERT PHASE B : MATERNELLE ET EXTENSION 1925 – GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON – LOT 3 : COUVERTURE / ETANCHEITE PASSE AVEC LA SOCIETE U.T.B. AFIN DE PROLONGER LE DELAI D'EXECUTION DU MARCHE. (15/03/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LE CENTRE CULTUREL DU CHATEAU SARRAN A PASSER AVEC LE PRESTATAIRE ARTISTIQUE INDEPENDANT SAMY BABIKER POUR UN MONTANT DE 504 EUROS TTC. (13/03/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE SERVICE POUR LA MISE A JOUR DE LA BASE DE DONNEES DE VEILLE JURIDIQUE AGDE 6 A PASSER AVEC LA SOCIETE A6CMO POUR UN MONTANT ANNUEL DE 1 200 EUROS TTC. (14/03/2019)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES POUR LA MISE A DISPOSITION AUX PARTICULIERS ET SOCIETES DES SALLES POLYVALENTES DE LA VILLE. (08/03/2019)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 2 AU MARCHE DE RENOVATION DU CLOS-COUVERT, PHASE B : MATERNELLE ET EXTENSION 1925 – GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON – LOT N° 1 : MACONNERIE / PIERRE DE TAILLE PASSE AVEC LA SOCIETE SAS JP GILLARD AFIN DE PROLONGER LE DELAI D'EXECUTION DU MARCHE. (19/03/2019)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 3 AU MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF DANS LE QUARTIER LA FONTAINE A ANTONY – LOT N° 3 « EQUIPEMENTS SPORTIFS » PASSE AVEC LA SOCIETE SPORT FRANCE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 5 400 EUROS TTC. (19/03/2019)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE DE RENOVATION DU CLOS-COUVERT, PHASE B : MATERNELLE ET EXTENSION 1925 – GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON – LOT N° 5 : PEINTURE PASSE AVEC LA SOCIETE ASSO FRANCE AFIN DE PROLONGER LE DELAI D'EXECUTION DU MARCHE. (21/03/2019)

ORDRE DU JOUR

I - FINANCES -

- ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – EXERCICE 2019 -
POUR : 41 – ABSTENTION : 01 – CONTRE : 07
- ADOPTION DU TAUX DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES -
POUR : 41 – ABSTENTION : 01 – CONTRE : 07
- APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION D'UTILISATION DE L'EXCEDENT DE LIQUIDATION DE L'OFFICE HLM ANTONY HABITAT CONCLU AVEC L'ETAT ET HAUTS-DE-BIEVRE HABITAT ET DU PROJET DE CONVENTION DE LIQUIDATION -
POUR : 42 – ABSTENTION : 01 – CONTRE : 06

II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES -

- BILAN ANNUEL DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIERES REALISEES PAR LA VILLE POUR L'ANNEE 2018 -
POUR : 41 – ABSTENTION : 01 – CONTRE : 01 – Ne prend pas part au vote : 06

III - PERSONNEL -

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS -
POUR : 49

IV - SPORTS -

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES
POUR : 49
- ADOPTION DE CONVENTIONS ET D'AVENANTS DEFINISSANT LES MODALITES D'UTILISATION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES VERSEES A DIFFERENTES ASSOCIATIONS SPORTIVES -
POUR : 49

V - AFFAIRES DIVERSES -

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES -
POUR : 48 – Ne prend pas part au vote : 01 (M. SERIN)
- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE COHESION SOCIALE ET DE REUSSITE EDUCATIVE POUR 2019 -
POUR : 48 – Ne prend pas part au vote : 01 (Mme COVI)
- ADOPTION DE CONVENTIONS ET D'AVENANTS DEFINISSANT LES MODALITES D'UTILISATION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES VERSEES A DIFFERENTES ASSOCIATIONS NON SPORTIVES -
POUR : 47 – Ne prend pas part au vote : 02 (M SERIN, Mme COVI)

- ADOPTION DU PROGRAMME D' ACTIONS RELATIF AU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE POUR L'ANNEE 2019 -
POUR : 48 – ABSTENTION : 01
- ADOPTION DU PROGRAMME D' ACTIONS RELATIF AUX SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES AU TITRE DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA SECURITE POUR L'ANNEE 2019 -
POUR : 48 – ABSTENTION : 01
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT 2019 AVEC LE POLE DE COMPETITIVITE SYSTEMATIC PARIS-REGION -
POUR : 48 – ABSTENTION : 01
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DES HAUTS-DE-SEINE POUR LA MISE EN PLACE AUPRES DES COMMERCANTS DE LA VILLE DE LA CHARTE QUALITE CONFIANCE 2019 -
POUR : 49
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DE L' AVENTURE ET DE LA CREATION POUR L'ANNEE 2019 (1^{er} JURY) -
POUR : 49
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DU DISPOSITIF CAP SUR LE MONDE POUR L'ANNEE 2019 (1^{er} JURY) -
POUR : 49
- CONCESSION DE SERVICE POUR L'EXPLOITATION DES DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE BOISSONS ET DE DENREES : CHOIX DU CONCESSIONNAIRE ET ADOPTION DU CONTRAT DE CONCESSION A PASSER AVEC LA SOCIETE CARON -
POUR : 49
- ADOPTION DE L'AVENANT N°4 A LA CONVENTION PASSEE AVEC LES SERVICES DE L'ETAT POUR LA TRANSMISSION DEMATERIALISEE DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE -
POUR : 48 – ABSTENTION : 01
- PRISE EN CHARGE DE DEPENSES PAR LA VILLE DANS LE CADRE DES RELATIONS DE JUMELAGE AVEC DES VILLES ETRANGERES -
POUR : 49
- ACQUISITION PAR LA VILLE D'UN LOCAL COMMERCIAL SITUE 23 RUE DE L'EGLISE A ANTONY -
POUR : 48 – ABSTENTION : 01

**Fin de la séance à 00h35
Antony, le 12 avril 2019**

**Le Maire d'Antony,
Jean-Yves SÉNANT**